



Cai Guo-Qiang, *The Ninth Wave* sailing on the Huangpu River by the Bund, Shanghai, 2014 - Photo by JJY Photo, courtesy Cai Studio

APPEL À PROJETS

PRIX COAL ART ET ENVIRONNEMENT 2015

OUVERT JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2015

Le Prix COAL Art et Environnement révèle la richesse des réponses portées par les artistes aux problématiques environnementales actuelles. Chaque année, il met à l'honneur dix projets d'artistes travaillant dans le domaine des arts plastiques et visuels en lien avec les enjeux environnementaux qui sont sélectionnés dans le cadre d'un appel à projet international. L'un d'entre eux se voit décerner le Prix COAL Art et Environnement par un jury de personnalités de l'art et de l'écologie.

En 2015, du 30 novembre au 10 décembre 2015, la France accueillera la COP21, la 21^{ème} Conférence des Nations Unies sur le changement climatique. La COP21 est un rendez-vous international déterminant pour la lutte contre le changement climatique.

Son objectif est d'engager tous les pays dans un accord universel visant à contenir le réchauffement à 2 degrés Celsius d'ici 2100.

L'édition spéciale du Prix COAL Art et Environnement 2015 saisit l'opportunité de la COP21 pour porter auprès du grand public et des acteurs politiques d'autres manières d'appréhender la complexité du défi climatique à travers une multiplicité de regards et de propositions créatives et innovantes.



L'approche essentiellement politique et scientifique des thématiques écologiques, au détriment de la diffusion d'une véritable culture du changement, encourage le désengagement des citoyens, le sentiment d'impuissance et l'inaction. Or la transition écologique est l'opportunité d'un nouvel élan de société, que les artistes et les milieux culturels, par leur vision transversale et désintéressée ont le pouvoir de porter. Aujourd'hui, un véritable mouvement artistique qui associe transformation sociale et environnementale et acte créatif émerge partout dans le monde. Le Prix COAL Art et Environnement 2015 lui donne la parole.

Cette sixième édition du Prix COAL Art et Environnement s'inscrit dans la programmation de ArtCOP21, une manifestation culturelle exceptionnelle, initiée par COAL et Cape Farewell, qui se déroulera à Paris pendant la COP21, pour mobiliser l'opinion publique autour d'une nouvelle vision du monde, positive et durable. ArtCOP21 est un vaste programme artistique et collaboratif autour du défi climatique : performances, expositions, co-création, projections, concerts, rencontres, lectures, ateliers et expérimentations seront déployés à travers la ville, dans une pluralité de lieux fédérés pour l'occasion.

Créé en 2010 par l'association COAL, la Coalition pour l'art et le développement durable, le Prix COAL Art et Environnement, est placé sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Centre National des Arts Plastiques. Le lauréat du Prix COAL Art et Environnement 2015 bénéficiera d'une dotation de 5000 euros et d'une résidence au Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer. Un prix spécial "Océans" en partenariat avec Tara Expéditions récompensera un artiste avec une résidence dans l'océan Pacifique en 2016.

CALENDRIER

La nouvelle date de clôture de l'appel à projets est fixée au 28 février 2015 à minuit.

Le Prix COAL sera décerné à l'automne lors d'une cérémonie en présence d'artistes et d'acteurs de l'art et du développement durable. Le lauréat sera désigné parmi dix finalistes sélectionnés dans le cadre d'un appel à projet international, par un jury de représentants du monde de l'art contemporain, de la recherche, de l'écologie et du développement durable.

FONCTIONNEMENT

Dix projets seront retenus parmi l'ensemble des propositions reçus dans le cadre de l'appel international par un jury et un comité en cours de constitution. Leurs choix seront guidés par la prise en compte de la valeur artistique, la pertinence (compréhension des enjeux), l'originalité (capacité à proposer des approches, des thématiques ou des angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficacité, dynamique sociétale), l'éco-conception et la faisabilité.

Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

Au-delà de la remise du Prix, l'appel à projets du Prix COAL 2015 veut promouvoir les artistes impliqués et témoigner du potentiel créatif des arts plastiques sur le thème de l'environnement. L'appel à projets 2015 a également pour objectif de recenser les initiatives en cours d'élaboration pour la COP21 et de les promouvoir.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf (Le dossier de candidature ne doit pas dépasser 20 pages) :

- Un descriptif synthétique et illustré du projet proposé présentant sa dimension artistique et sa mise en perspective avec le sujet environnemental et la thématique annuelle ;
- Deux visuels haute définition illustrant le projet ;
- Une note sur les caractéristiques techniques du projet, notamment en termes d'infrastructure et de moyens de production ;
- Une estimation budgétaire ;
- Un Curriculum Vitae et un dossier artistique.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Toutes les propositions devront être déposées sur le serveur de Coal **avant le 28 février 2015 à minuit**. www.projetcoal.org/upload/

CONDITIONS PARTICULIÈRES

En participant à cet appel, les auteurs des projets autorisent expressément l'association COAL à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toutes fins liées à la promotion et à la communication du projet COAL, sur tous supports, par tous médias, dans tous pays et pour la durée légale du droit d'auteur. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL. Ils demeurent néanmoins la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

CONTACT

Pour toutes informations : contact@projetcoal.fr

